

## A. Général

Modules en polypropylène, pourvus de parois perméables, pouvant être assemblés de manière à former un bassin pour l'infiltration des eaux pluviales. La structure interne du module est composée de colonnes verticales de forme conique.

- dimensions 60 x 120 x 60 cm (l x L x h)
- poids: 17,2 kg
- minimum 95% du volume est libre
- volume utile par unité: 413 l

Les modules sont latéralement fixés entre eux au moyen de clips de fixation en matière synthétique.

Le bassin est recouvert d'un géotextile. Pour les bassins préfabriqués, le géotextile est fixé à l'aide de colle thermique.

Le bassin sera pourvu d'un système de trop plein.

Le système doit être accompagné d'une étude de stabilité réalisée par le fabricant en fonction des données spécifiques du projet (entre autres charge du trafic, dimensions, type de sol et profondeur de pose).

## B. Matériaux, fabrication, composition et garantie

Les modules sont composés de deux éléments, moulés par injection de polypropylène.

Les éléments sont assemblés en usine en un monobloc homogène et stable.

Le concept est conforme aux principes de calcul de durée de vie générale des matières synthétiques de minimum 50 ans. Pour satisfaire à cette exigence de durée de vie et garantir en même temps la stabilité mécanique, les éléments de l'unité sont injectés en polypropylène vierge (max. 5% de recyclât interne).

## C. Installation

Pour faciliter l'installation il faudra niveler le sol de la fouille.

Un bassin d'infiltration sera couvert et entouré latéralement au minimum 30 cm de sable drainant. Au fond du bassin cette couche sera au minimum de 10 cm. Le sable drainant sera conforme aux recommandations des travaux routiers (qualiroutes).

Dans le cas où les modules sont placés dans un sol réutilisable, les précautions, ci-dessus mentionnées, ne sont pas d'application.

Le remblai se fait couche par couche, près duquel l'utilisation de plaque vibrante (pas d'estampeur) pour les accotements est autorisée en cas d'une largeur de remblais latérale minimale de 50 cm. La couverture du bassin se réalise sans utiliser de plaque vibrante, au moins pour les 30 premiers cm.

En aucun cas le bassin ne peut être placé dans du sable stabilisé.

Hauteur conseillée pour le remblai au-dessus du bassin:	80 cm pour trafic intense
	60 cm pour trafic moyen
	30 cm sans trafic

Il est possible de différer de ces valeurs, mais ceci doit être justifié par un calcul, dans le cadre de l'étude de stabilité réalisée par le fabricant.

## D. Raccords

Sur chaque petit côté (50 x 40 cm) du module se trouve une sortie prémarquée afin de permettre le raccordement de conduites d'eau pluviale de 160 mm de diamètre. Pour des diamètres plus petits, une réduction avec embout lisse 160 mm est à prévoir.

Afin d'éviter l'infiltration de sable, le bord du géotextile sera pincé entre la conduite et le module.

Les raccords de plus gros diamètre se font grâce à un module Q-bic.

Le bassin doit être pourvu d'une aération.

## E. Recouvrement avec un géotextile

- matériel: PE/PP
- poids: 230 g/m<sup>2</sup> (+/- 10%)
- résistance à la traction: min. 35 kN/m dans les deux sens
- allongement de rupture: min. 25% sens du maillage, 15% perpendiculairement au sens du maillage.
- CBR (Poinçonnement statique) : min. 4,5 kN
- résistance à la perforation dynamique: max. 13 mm
- ouverture de filtration (base O90): max. 230 µm
- perméabilité: min. 50 l/m<sup>2</sup>.s

Les bords du géotextile sont collés ou bien simplement repliés avec un recouvrement de 50 cm minimum.

En cas de perforation ou déchirure du géotextile lors de la manipulation ou du placement, la zone concernée sera recouverte par un géotextile du même type, avec un recouvrement minimum de 50 cm par dessus la première couche.